

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

**Nombre de
conseillers**

Élus :
19

**Conseillers en
fonction :** 19

**Conseillers
Présents :** 15

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : Christine PECQUEUX

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

Point n° 0 : INFORMATIONS

Rapporteur : Mme la Maire

•**Micro-crèche :** En date du 13 août 2015, Mme la Maire, Mme Bricout et M. Stein ont rencontré Mme Lamant. Le projet définitif a été arrêté, ainsi que le contrat de bail. Le Permis de construire, inhérent aux aménagements intérieurs, a été déposé en Mairie le 03 septembre 2015.

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Arrivée de Mme Christine PECQUEUX à 20h10

Point n° 0 : INFORMATIONS

Rapporteur : Mme la Maire

•**CCSM :** En date du 16 septembre 2015, conformément à la délibération du 17 novembre 2014, sera signé en l'étude de Me Saponaro le bail emphytéotique entre la Commune de Verny et la CC du Sud Messin. Le hangar ne faisant plus partie des clauses dudit bail, celui-ci sera à nouveau utilisé par les services techniques de la Commune. Une convention de mise à disposition devra être signée afin de réserver 7,5m² à la CCSM dans le but d'entreposer quelques containers à poubelles et composteurs. Cette convention de mise à disposition ne comportera pas de contrepartie financière.

•**PLU :** Le PLU actuel datant de 2010, il est nécessaire de l'adapter aux nouvelles exigences normatives (ex : dispositions du Grenelle de l'environnement, SCOTam) par une révision. Préalablement, une modification est nécessaire pour permettre l'avancée des dossiers Eco-quartier et Zone le Fort.

•**Ecole Numérique :** Afin d'apporter à l'Ecole de Verny de nouveaux outils technologiques d'enseignement, un marché de fournitures a été lancé. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le 7 septembre 2015. Elle se réunira à nouveau le 15 septembre 2015 afin d'étudier le rapport d'analyse des offres. M. Sieja, référent numérique à la DSDEN, a contribué à ladite analyse des offres.

•**Parc du Château :** La Commission d'ouverture des plis se réunira le 15 septembre 2015. 10 enveloppes ont été réceptionnées.

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

**Nombre de
conseillers**

Élus :
19

**Conseillers en
fonction :** 19

**Conseillers
Présents :** 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 0 : INFORMATIONS

Rapporteur : Mme la Maire

•FCTVA : Dans le cadre du soutien à l'investissement des Collectivités Territoriales, la Caisse des Dépôts propose un préfinancement à taux zéro du FCTVA. Le montant de ce préfinancement s'élève pour la Commune à 77 089.00 € Cette somme sera remboursable en deux échéances, à savoir décembre 2016 et avril 2017.

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Mme Danièle JAGER-WEBER informe Mme la Maire que, compte tenu de l'augmentation du coût des travaux par rapport à ce qui avait été énoncé et acté dans la délibération du 29 septembre 2014 (12 166 € HT), sans qu'il y ait eu information préalable de l'ensemble des élus, le groupe Vivre Verny ne prendra pas part au vote pour les points 1 et 2.

Point n° 1 : Chemin d'Orceval ; attribution du Marché et autorisation de signature

Rapporteur : M. STEIN

En date du 20 juillet 2015, une commission d'ouverture des plis, réunissant les membres de la CAO, ainsi que la Société Techniconseil, Maître d'œuvre, s'est réunie en salle des séances afin de procéder à l'ouverture des plis des candidatures dans le cadre du Marché de requalification du Chemin d'Orceval.

Cette Commission s'est à nouveau réunie le 20 août 2015 afin de connaître les conclusions du Maître d'œuvre suite à la négociation des offres.

La Société Jean Lefebvre a présenté l'offre la mieux-disante pour un montant de 36 715.01 € HT.

Ce Marché comporte en outre 2 options. Le choix du Maître d'ouvrage s'est porté sur la première, relative à l'aménagement d'une passerelle, pour un montant de 10 655.94 €HT.

Le coût du Marché de requalification du Chemin d'orceval s'élève donc à 47 370.95 €HT.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Valide par 15 voix POUR le Marché tel que défini ci-avant, pour un montant HT de 47 370.95 €HT, et autorise Mme la Maire à signer ledit Marché avec la Sté Jean Lefebvre.

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 2 : Chemin d'Orceval ; autorisation de signature de l'avenant en moins

Rapporteur : M. STEIN

La modification des besoins exprimés par la Commune induit la rédaction d'un avenant en moins d'un montant de 3 609.27 €HT.

Le Marché de requalification du Chemin d'Orceval est ainsi porté à 43 761.68 €HT.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Valide par 15 voix POUR le Marché tel que défini ci-avant, pour un montant HT de 43 761.68 € et autorise Mme la Maire à signer l'avenant au Marché avec la Sté Jean Lefebvre.

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015
Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 3 : SIAHS; changement de siège social

Rapporteur : M. VALENTIN

Vu la délibération du Conseil Syndical du SIAHS en date du 09 juin 2015 portant changement de siège social;

Vu les articles L.5211 et suivants du CGCT;

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Valide à l'unanimité le changement de siège social du SIAHS qui est désormais : Pôle Tertiaire de l'Aéroport – 2, rue Pilâtre de Rozier – 57420 GOIN

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

*Affiché le :
Transmis en Préfecture le :*

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 4 : Soumission des clôtures à Déclaration Préalable

Rapporteur : Mme la Maire

Vu le décret n°2014-253 du 27 février 2014 relatif à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme, notamment le fait de laisser la possibilité aux collectivités territoriales de contrôler ou non un certain nombre d'actes en matière d'urbanisme.

Vu l'article R.421-12 du Code de l'Urbanisme

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Décide à 15 voix POUR, 3 voix CONTRE (D. JAGER-WEBER, M. JACQUEMIN et P. NOIROT) et 1 ABSTENTION (A. MORDENTI) de soumettre à Déclaration Préalable l'édification de clôture sur l'ensemble du territoire de la Commune

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

*Affiché le :
Transmis en Préfecture le :*

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

**Nombre de
conseillers**

Élus :
19

**Conseillers en
fonction :** 19

**Conseillers
Présents :** 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

Point n° 5 : Décision modificative

Rapporteur : M. VALENTIN

Aux fins d'intégration à l'inventaire des travaux relatifs à la viabilité de la Zone le Fort, il convient de procéder à des écritures d'ordre.

Il est proposé la Décision Modificative suivante :

Virement de la somme de 270 847.44 € du compte budgétaire 2315 (DEPENSE) vers le compte budgétaire 238 (RECETTE)

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Valide à l'unanimité la décision modificative.

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015
Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

**Nombre de
conseillers**

Élus :
19

**Conseillers en
fonction :** 19

**Conseillers
Présents :** 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOgne ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n°6: ADEME – Demande de subvention

Rapporteur : M. STEIN

Dans le cadre de l'inscription de la Commune dans le Plan Local de Prévention des Déchets et, d'une façon plus générale, dans une logique de développement durable, la Commune a procédé à l'achat d'un broyeur de végétaux pour la somme de 9 588 €TTC.

Cet achat est subventionné par l'ADEME, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Autorise à l'unanimité Mme la Maire à effectuer une demande de subvention auprès de l'ADEME et à signer tout acte relatif à ladite demande.

Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le **15 septembre 2015**
Mme La Maire

Affiché le :
Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n°7 : AFRV – Convention de mise à disposition des locaux :

Rapporteur : Mme la Maire

Dans le cadre des activités de l'AFRV, la Commune met à disposition de celle-ci le bâtiment sis 40, rue du Château, lieu-dit Chemin des Ecoliers, d'une surface de 398.60 m².

Conformément à la législation en vigueur, une convention doit être signée entre les deux parties.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Autorise à l'unanimité Mme la Maire à signer la convention de mise à disposition du bâtiment ci-avant cité à l'AFRV, dans les termes qui lui sont soumis

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015
Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers
Élus :
19

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Conseillers en
fonction : 19

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Conseillers
Présents : 16

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 8 : AFRV- Convention de mise à disposition d'un agent

Rapporteur : Mme la Maire

Pour permettre le nettoyage du bâtiment sis 40, rue du Château, lieu-dit Chemin des Ecoliers, mis à disposition de l'AFRV, la Commune met à disposition un agent à raison de 8 heures hebdomadaires.

Selon la législation en vigueur, une convention doit être signée entre les deux parties.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

Autorise Mme la Maire à signer la convention, dans les termes qui lui sont soumis, de mise à disposition d'un agent

Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015
Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers
Élus :
19

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Conseillers en
fonction : 19

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Conseillers
Présents : 16

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

***Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.*

Ce point est retiré à la demande du groupe Vivre Verny pour cause de retard dans la transmission du document

Point n° 9 : AFRV – Convention de mise à disposition de salariés de l'association

Rapporteur : Mme la Maire

RETIRÉ

Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire

Affiché le :
Transmis en Préfecture le :

Département
de la Moselle

COMMUNE de VERNY

Arrondissement
de METZ
CAMPAGNE

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2015 à 20h00 Convocation du 08 septembre 2015

Sous la présidence de Mme La Maire Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Nombre de
conseillers

Élus :
19

Conseillers en
fonction : 19

Conseillers
Présents : 16

Présents : Mmes et Messieurs : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE ; François VALENTIN ; Victorien NICOLAS ; Robert STEIN ; Séverine COURTOIS SENE ; Jean Marc SAUTREAU ; Mohamad JRAD ; Pierre NOIROT ; André MORDENTI ; Mireille JACQUEMIN ; Isabelle JASKULA ; Claire LECOGNE ; Christine PECQUEUX ; Joël XOLIN ; Alexis RUSINEK ; Danièle JAGER-WEBER ;

Absents excusés : Chantal BRICOUT ; Mélanie ADELE PERREY ; Colette ROTTIER

Absents non excusés : --

Procurations : Chantal BRICOUT à Isabelle JASKULA ; Mélanie ADELE PERREY à Alexis RUSINEK ; Colette ROTTIER à Victorien NICOLAS

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. Eric MAGUIN, est nommé secrétaire de séance.

Point n° 10: Micro-crèche – Désaffectation et déclassement du bâtiment sis 36, rue du Château

Mme la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Commune est propriétaire d'un bâtiment sis 36, rue du Château. Ce bâtiment, anciennement dévolu au logement de fonction des instituteurs, est amené à abriter une Micro-crèche.

Il est donc nécessaire de procéder à la désaffectation et au déclassement de ce bâtiment afin de l'intégrer dans le domaine privé communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable émis par le Préfet, après avis favorable de la Direction des Services de l'Education Nationale de la Moselle,

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

A l'unanimité,

Constata la désaffectation du bien,

Procède au déclassement du bâtiment communal

Donne à Mme la Maire toute délégation pour l'application de cette décision

**Fait et délibéré à Verny,
les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Verny, le 15 septembre 2015
Mme La Maire**

Affiché le :

Transmis en Préfecture le :